

Banques, on continue : « business as usual ... »

Jacques Atlan

D'insolents profits face à l'accroissement du chômage

Paroles de Banquiers :

Le journaliste Nicolas Demorand sur *France Inter* interroge le 3 décembre Mr Baudouin Prot, Directeur Général de la BNP-Paribas sur la conjoncture économique et financière et sur la situation de la Banque qu'il dirige.

Le Directeur Général de la première Banque Européenne par les dépôts, est formel, « *la crise financière est derrière nous* », il tient à souligner sa grande satisfaction : le secteur bancaire gagne beaucoup d'argent. Et il peut se glorifier : « *la BNP Paribas a toujours été bénéficiaire même pendant la crise* », elle a depuis remboursé le prêt que l'État lui avait consenti pour passer « un moment difficile ».

Les neuf premiers mois de l'année 2009 pour la BNP Paribas ont été solidement profitables avec 4.5 milliards d'euros de bénéfices après d'importantes provisions dont il n'a pas donné le montant. Il se flatte, à l'occasion de la crise, d'avoir pu acquérir la Banque belge Fortis, en difficulté, avec l'aide de l'État français, et ainsi permettre à BNP Paribas de devenir la première Banque européenne par les dépôts (corollaire de banquier : 750 licenciements chez Fortis entre la France et la Belgique). Dans une période difficile, M. Baudouin Prot se félicite d'avoir bien défendu ses millions de clients, ses actionnaires et maintenu le bon taux de rentabilité de la banque. C'est le seul jugement de valeur qu'il porte sur le rôle qu'a joué la BNP Paribas, un établissement aussi important que le sien.

Sur la responsabilité de la BNP Paribas, et sur sa propre responsabilité personnelle ou citoyenne dans la crise financière, il répond avec mépris et condescendance à ce journaliste de *France Inter*, qu'il ne comprend rien à « la technique bancaire ». Les paradis fiscaux, les traders, la spéculation, « c'est de l'histoire ancienne ».

A la BNP Paribas, on applique les décisions du G20 sans état d'âme... Au sujet des opérations de marché, elles continuent, naturellement, cela explique largement les bons résultats obtenus par la banque cette année et elle les poursuivra pour elle-même tout en restant très prudente (la BNP Paribas est présente à New York avec 1 000 agents) mais elle exécutera sans problème, tous les ordres sur tous les marchés que lui ordonneront ses clients. Au passage, il souligne le bon travail accompli par tous les organismes de contrôle, Banque de France, Banque Européenne etc... qui ont bien joué leur rôle, et il s'insurge : « *que signifient les procès d'intention qu'on dresse contre les banquiers ?* »

La crise économique, les faillites, la croissance du chômage, les déficits des États y compris européens, cela ne le préoccupe pas directement (ce n'est pas son job) : seuls comptent, pour lui, ses clients, ses actionnaires et le montant des profits réalisés. Comme si, la crise financière sans précédent de l'automne 2008 n'avait pas existé et que l'ensemble des banques n'avait pas eu besoin des caisses de l'État pour échapper à la faillite.

Il semble avoir oublié qu'à l'occasion du sauvetage de Fortis, l'État français est devenu le premier actionnaire de la BNP Paribas avec 17% du capital, tandis que l'État belge en détient maintenant 11,7% ?

On se doit d'attacher une certaine attention aux propos de cette personne car elle assume la présidence du syndicat patronal des Banques françaises, syndicat très influent auprès des Pouvoirs Publics. A l'entendre on comprend mieux les motivations de la BNP Paribas qui avait été la première à annoncer la reprise des bonus pour ses traders à hauteur d'1 milliard d'euros pour 2009.

Paroles de Banquier (suite) :

Le 6 Novembre 2009, le même journaliste toujours sur *France Inter* recevait le Directeur Général du Crédit Agricole, Georges Pauget qui a publié récemment un livre « *Faut-il brûler les Banques ?* »

Il s'est expliqué surtout sur l'activité du Crédit Agricole avant et pendant la crise financière. Il s'est montré beaucoup moins arrogant que son confrère et a expliqué les deux origines des profits très importants réalisés par son établissement cette année, la banque de détail la banque traditionnelle, crédits à l'agriculture et les opérations de marchés qui ne représentent que 10% de l'activité beaucoup moins que d'autres établissements de la place qui sont engagés à hauteur de 20% pouvant aller jusqu'à 50% pour les Banques américaines. Le Crédit Agricole a remboursé le prêt reçu de l'État.

Pour pérenniser ses profits le Crédit Agricole, envisage une reconfiguration du groupe et admet la nécessité de renforcer les garanties aux prêts accordés qui pourrait découler d'une nécessaire réglementation bancaire nationale et européenne. Il affirme que la crise financière née aux États-Unis à partir des prêts immobiliers *est derrière nous* et que son impact économique *est en passe d'être résolu*.

Les Banquiers sont optimistes sur leur rentabilité :

La même santé insolente pour la Société Générale qui affiche, pour le 3^{ème} trimestre 2009 une activité en progression de 43% par rapport au même trimestre de

2008 et une rentabilité qui est la deuxième meilleure performance de son histoire.

La BPCE (issue de la fusion entre les Banques Populaires et la Caisse d'Épargne) a retrouvé une activité bénéficiaire au cours du 3^{ème} trimestre 2009.

Ces quatre banques françaises (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et BPCE) qui sont les principales banques françaises ont engrangé 5,3 milliards d'euros de profits sur les neuf premiers mois de l'année alors que dans le même temps les Petites et Moyennes Entreprises (PME) voyaient leurs crédits diminuer de 14% et les faillites croître de 25% selon l'enquête mensuelle de la Banque de France.

La raison principale des importants profits des banques, c'est qu'elles n'ont pas répercuté la baisse du coût de leurs ressources sur les taux de leurs prêts que la Banque Centrale Européenne (BCE) leur a consenti, ramenant à 1% son taux de base. Le taux du marché monétaire interbancaire se situant entre 0.3% et 0.4% contre 4.3% en moyenne en septembre 2008.

La crise a été utilisée comme une opportunité par les banques pour renforcer leurs fonds propres, accroître leurs marges bénéficiaires, réduire les crédits aux plus petits clients, clôturer les comptes des clients douteux, accompagner les licenciements et les délocalisations. Avec comme seul souci l'élévation du taux de la rentabilité des crédits qu'elles consentent à leur clientèle. Toute régulation volontariste et sélective par les taux de la BCE ou par des recommandations moralisatrices du pouvoir politique étant nulles et non avenues.

Les résultats très optimistes de 2009 des très grandes Banques à statuts différents sont assez concordants et assez symptomatiques, ils démontrent combien le système bancaire et financier français a été peu conscient de la gravité de la crise systémique de l'automne 2008 dont il porte une grande responsabilité et qu'il est resté imperméable à une sélectivité du crédit pour l'emploi et le soutien à l'économie.

Sa transformation en une vingtaine d'années, n'avait comme seul objectif que son adaptation à la mondialisation pour conforter et assurer la croissance de sa rentabilité financière. Pour concrétiser ces évolutions, l'ensemble des banques, y compris les banques mutualistes, coopératives a été autorisé, par textes législatifs successifs, à effectuer l'ensemble des opérations de banque, conférant à toutes les banques la qualité de *banque universelle*.

C'est l'Europe de la libre concurrence qui a entraîné les fusions-acquisitions bancaires importantes qui se sont opérées ces dernières années dans le cadre de la libéralisation des mouvements de capitaux et de la globalisation financière visant à leur permettre d'acquiescer la taille critique pour affronter la concurrence financière mondiale.

Aujourd'hui, l'activité traditionnelle de distribution de crédits et de collecte de dépôts a décliné au profit des activités de marché. L'économie en souffre alors que la finance est florissante grâce au soutien de l'État. Les Banques ont participé activement et directement au développement des opérations sur titres qui appartiennent à la sphère purement financière. Plus particulièrement avec les engagements sur titres représentant des valeurs virtuelles et sur des instruments

financiers de plus en plus sophistiqués comme les « subprimes », les Fonds commun de placement, la titrisation ou les achats et les ventes à terme, spéculatifs par définition, figurant dans les opérations dites hors-bilan. Ce « hors bilan » contribue pour beaucoup à l'opacité entretenue sur la situation réelle des banques et aux risques qu'elles dissimulent pour maintenir une « notation » internationale honorable de leur établissement et pour conserver à un certain niveau le cours de leur titre en Bourse.

Car les plus grandes banques sont cotées en bourse, il ne faut pas l'oublier, et l'importance de leur capitalisation boursière contribue à leur classement international qui est très important pour elles.

Parmi les premières valeurs de la cote de la Bourse de Paris et des Bourses étrangères figurent dans l'ordre la BNP Paribas, la Société Générale, le Crédit Agricole etc...en concurrence avec les Banques européennes (HSBC par ex.) et les banques américaines entre autres.

Le rôle de service public du secteur bancaire et financier

Les restructurations importantes ont changé la nature de l'activité de toutes les Banques françaises et les événements récents nécessitent un examen approfondi de leur comportement et relancent, à juste titre, le rôle de service public que doivent jouer les Banques dans un pays démocratique comme le nôtre. Il appartiendra au législateur de se pencher très vite sur cette question et de légiférer en tenant compte de l'expérience des nationalisations des Banques en 1945 et en 1982.

Rappelons les plus importantes restructurations fusions intervenues depuis 1995 :

En 1995, rapprochement entre le Crédit National et la Banque du Commerce extérieur, qui donnera naissance à Natexis (aujourd'hui Natixis), le premier spécialisé dans le financement de l'industrie, l'autre dans le financement des opérations internationales (importations, exportations, opérations de marché) ;

En 1996, prise de contrôle de la banque Indosuez par le Crédit Agricole,

- Rapprochement du Crédit Local de France et le Crédit communal de Belgique (aboutissant à la création du groupe DEXIA),

- Prise de contrôle de l'UAP par l'assureur AXA,

En 1997, Prise de contrôle du Crédit du Nord (cédé par Paribas) par la Société Générale,

- Prise de contrôle des établissements de crédit du groupe Worms par les AGF,

- Prise de contrôle de la Compagnie Bancaire par Paribas,

En 1998, Prise de contrôle du Crédit Industriel et Commercial par le Crédit Mutuel,

- Prise de contrôle de Natexis par la Caisse nationale des Banques Populaires,

En 1999, Rapprochement de la BNP et de Paribas,

- Prise de contrôle du Crédit Foncier de France par le réseau des Caisses d'épargne,

En 2000, prise de contrôle du Crédit Commercial de France par le groupe britannique HSBC,

En 2003, Prise de contrôle du Crédit Lyonnais par le Crédit Agricole,

En 2006, Rapprochement des Caisses d'épargne des Banques populaires entraînant « Natexis Banque populaire » d'« Ixis » pour donner naissance à Natixis. Ces banques, qu'on a fusionné, très différentes les unes des autres, par leurs métiers, leurs clientèles, leurs statuts ont toujours eu pour seul but la recherche de la taille critique pour avoir accès aux marchés internationaux de capitaux dans les meilleures conditions.

Le Crédit Mutuel aux dents longues :

Ces diverses fusions-concentrations ont abouti à faire quasiment disparaître les différences de statuts entre les établissements du système bancaire et financier français, (banques de dépôts, banques d'affaires, banques d'investissement, banques coopératives et banques mutualistes). La meilleure illustration est donnée par le Crédit Mutuel qui fait fi du Code de la Mutualité, utilisant tantôt son statut de mutuelle tantôt le statut de banques commerciales de certaines Caisses (de l'Est de la France en particulier) étant des sociétés anonymes et pouvant opérer très librement avec les dépôts des autres Caisses mutualistes l'achat en 1998 du groupe bancaire très régionalisé comme le CIC ou s'investir dans la presse quotidienne régionale. Le Crédit Mutuel possédait déjà 49% du groupe de presse Est-Bourgogne-Rhône Alpes (EBRA), il serait en situation d'acquérir 100% du capital, ce qui lui permettrait de contrôler *Le Progrès*, *Le Dauphiné Libéré*, *le Bien Public* et *le Courrier de Saône-et-Loire* qui s'ajouteraient Le Républicain Lorrain et l'Alsace. Le directeur du Crédit Mutuel, Michel Lucas, directeur de la plus puissante des Caisses fédérales, Crédit Mutuel Est Europe, un ami de Nicolas Sarkozy qui a été invité salle Gaveau pour célébrer le 150^{ème} anniversaire de la naissance du CIC, première banque de dépôts créée en France.

Un arrêt de la Cour d'Appel de Nancy l'a empêché de se porter acquéreur du groupe de l'Est Républicain (*Est Républicain*, *La Liberté de l'Est*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* et *le journal de la Haute Marne*).

Ceci étant, le Crédit Mutuel est en passe de devenir le premier patron de presse quotidienne régionale avec une vente quotidienne de 1,1 million d'exemplaires.

L'information et la presse quotidienne sont de plus en plus contrôlées ainsi par des financiers et cela ne peut qu'être antinomique avec la liberté d'expression, c'est pourquoi, aujourd'hui la renationalisation du secteur bancaire et financier avec un statut de service public doit être posée avec force. Elle devient chaque jour une exigence plus grande, car une prise de conscience s'affirme qui s'oppose à ce que les banques continuent à jouer avec l'argent de leurs déposants et des contribuables.

Pour une renationalisation non étatisée

Pour rendre à la Nation, rendre au peuple le pouvoir financier et stratégique sur l'économie il faut créer **un véritable service public bancaire et financier** qui ne soit pas une étatisation du capital des Banques mais une renationalisation démocratique où les usagers et les personnels disposeront de pouvoirs

réels dans les Conseils d'Administration au service de l'emploi et de la création de richesses.

Un peu d'histoire ...

Les nationalisations bancaires de 1982 ont été décevantes parce l'État détenait un pouvoir sans partage à travers une certaine nomenklatura PS mise en place à tous les points névralgiques et qui s'est déployée sans scrupules dans tous les corps de l'État y compris au niveau des Banques nationalisées (une seule banque a vu sa direction confiée à un communiste : la séquanaise de Banque), soutenus par des technocrates de l'Administration centrale acquis à l'économie de marché et à l'intégration européenne, hostiles ou sceptiques à la nationalisation.

Faute de rapports de forces suffisants ou de vigilance, ces nationalisations de 1982 n'ont pu s'ouvrir démocratiquement aux salariés et au public qui ont été spoliés de leur victoire électorale. La nationalisation a permis aux technocrates PS de restructurer aisément tout le secteur bancaire et financier pour le préparer à l'étape suivante ; la privatisation accompagnée des concentrations-fusions visant à créer des ensembles bancaires et financier compatibles au grand marché financier européen sous l'égide de « l'économie de marché ».

Cette évolution négative n'avait rien d'inéluctable, elle reposait en partie sur la sous estimation de la vraie démocratie, du rôle des salariés et de citoyens dans la gestion, de la méfiance de la créativité sociale dans toutes ses formes en particulier dans les entreprises et sur la réflexion insuffisamment aboutie du rôle du service public des banques dans un marché concurrentiel.

Ouverture aux banques étrangères

Le taux de bancarisation des français est l'un des plus élevé d'Europe (salaires, retraites, règlements sociaux transitent obligatoirement par les banques etc.), ces dépôts sont non rémunérés. Ils constituent une masse financière importante de faible coût qui attire les Banques étrangères. C'est ce qui explique la grande offensive lancée par des Banques étrangères en France, en particulier d'HSBC (première banque anglaise) sur le territoire en rachetant des petites et moyennes banques indépendantes ou en ouvrant de nombreux guichets. De plus, la suppression du privilège des Caisses d'Épargne et de la Poste dans la gestion des Livrets d'épargne réglementé a constitué une manne pour toutes les autres Banques et constitue l'une des principales ressources des établissements bancaires pour prêter ou pour spéculer.

Pour un service public bancaire et financier

Nous avons les moyens, aujourd'hui, d'empêcher les banques de privilégier leur propre rentabilité financière à l'intérêt général en mettant en chantier un véritable service bancaire et financier démocratique qui mobiliserait toutes les ressources nécessaires à une stratégie économique nouvelle productrice de richesses pour l'homme dont l'une des priorités sera la réduction des inégalités que génère par essence le système capitaliste en crise en premier lieu le chômage, cancer de notre société. ■